



Extrait du Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

<http://www.chez-albert.fr/Le-banc-banni-des-rues.html>

Urbanisme

# Le banc, banni des rues

- Contre-jour - Société -



Date de mise en ligne : mercredi 9 novembre 2011

---

Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

---

**Tabouret pliable, un investissement d'avenir.** Malgré la grande vague de rénovation de trottoirs de ces dix dernières années, le centre-ville de Marseille reste dramatiquement dépourvu de bancs publics. Refaites à neuf, les ruelles étroites et peu passantes que sont Canebière, rue de la République, cours Belsunce, boulevard Longchamp, boulevard Chave et autres n'ont pas été dotées de mobilier permettant au piéton de faire une pause. Seules exceptions notables : les blocs de pierre installés sur la place Bargemon, entre mairie et Hôtel-Dieu, les sièges individuels du petit jardin public des Catalans (7e). S'y ajoutent deux historiques : les bancs à six places quai du Port (2e), mais dont la moitié des places donne directement sur les voitures, et le banc le plus long du monde, au départ de la corniche Kennedy.

**Gênant pour les personnes âgées.** Juste après les municipales, une Marseillaise avait tiré la sonnette d'alarme sur Rue89, avec un certain écho, mais sans réelle conséquence dans la rue. Le sujet est pourtant récurrent dans les comités d'intérêt de quartier (CIQ). « *J'ai encore deux réunions la semaine dernière où des gens ont réclamé des bancs*, note Monique Cordier, présidente de la fédération des CIQ de Marseille. *Surtout les personnes âgées : beaucoup ne sortent plus de chez elles car elles n'ont plus d'espace pour s'asseoir et ne peuvent pas marcher aussi longtemps.* »

Principale raison de la frilosité des mairies : élus et électeurs craignent que les bancs publics soient squattés par les sans-abris. Dans une étude publiée à Rennes en 2009, la géographe Diane Bégard souligne cependant un autre enjeu plus philosophique : « *En n'encourageant pas la station prolongée, l'inconfort tend à dévaloriser la passivité au profit de l'activité. Dans une dimension sociale que l'on qualifiera de productiviste, l'enjeu de mobilité est indissociable aux gains de temps, d'argent* ». Selon la chercheuse, s'arrêter un long temps dans l'espace public « *franchit la barrière du politiquement correct, parce que certains perçoivent ces moments prolongés comme une inactivité ostentatoire "de ceux qui ne font rien quand d'autres travaillent"* ». D'où, quand ils existent, des bancs entrecoupés d'arceaux et/ou fabriqués dans des matériaux qui les rendent rapidement inconfortables.

**Concertation.** Mais avec la tendance à la piétonnisation des centre-ville, notamment à Marseille, le besoin en bancs publics ne peut qu'augmenter. « *Il existe d'autres type d'aménagements, plus individuels, ou alors des bancs plus petits en forme de S, pour permettre aux gens de discuter*, assure Monique Cordier. *Ça peut être design et assez joli.* » A Marseille, l'installation de bancs publics se fait « *sur demande des maires de secteur, après concertation de la population* », explique la communauté urbaine. Cette dernière coordonne ensuite les travaux, mais c'est la mairie centrale ou la mairie de secteur qui finance et installe le mobilier urbain [1]. Projet phare de Marseille, la piétonnisation du Vieux-Port ne comporte pas pour le moment de projets de bancs sur ses vues d'architecte.

**Mise à jour, 6 décembre 2012 :** Après étude approfondie du dossier d'enquête publique sur le Vieux-Port, il s'avère que le tandem Desvignes-Foster a bien prévu d'installer des bancs sur les quais. Il s'agira simplement de bancs en pierre. Confortable et pile à la bonne température pour les grandes chaleurs de l'été...

*Post-scriptum :*

[Le festival Image de ville](#) [L'étude de Diane Bégard sur les bancs publics](#) [Le projet de piétonnisation du Vieux-Port sur le site de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise](#)

---

[1] Sauf dans le secteur d'Euroméditerranée, où tout est géré par l'établissement public d'aménagement.